

Réf: Dossier N° 102217

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE IVOIRIENNE DE PRESTATION DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCIALISATION » en abrégé « EIPDC »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA BONOUMIN
LAURIERS7, Lot 109, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 25/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE IVOIRIENNE DE PRESTATION DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCIALISATION »

en abrégé « EIPDC »

Objet : Assistance comptable, la distribution et le commerce. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA BONOUMIN
LAURIERS7, Lot 109, Ilot 4

Dirigeant(s) : M KONAN-DANIEL HOUSSOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03691 du 29/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18287/GTCA/RC/2022 du 29/04/2022

